

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 65

Artikel: Parents pauvres de la civilisation du confort : les organistes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine 65 public

J.A. Lausanne

D.P. en écho : du « Volksrecht » aux « Groupements patronaux vaudois »

Une idée politique peut être juste, ingénieuse, brillante. Toutes ces qualités sont secondaires par rapport à celle-ci : il faut d'abord qu'elle prenne, comme prend une mayonnaise.

Nous avons dans DP 63 esquissé un programme de réforme fiscale. L'idée a pris. Nous le disons sans vantardise, car les pièces maîtresses de notre proposition n'étaient pas originales; la répartition de l'impôt direct entre la Confédération et les Cantons, en séparant les sociétés et les personnes physiques, on en parlait, il y a dix ans déjà, en Suisse. Quant à la taxe à la valeur ajoutée, toute l'Europe l'adopte. Mais le rappel de ces propositions déjà connues et la synthèse que nous en avons fait ont trouvé un écho aussi bien à gauche qu'à droite. Dans les enveloppes de l'Argus s'opéraient de curieuses cohabitations. Le « Volksrecht » (19.12.1966), journal socialiste zuricois, a donné à ses lecteurs un résumé très complet de notre article; mais la « Nation » en a fait de même. « Das Arbeiterwort » qui groupe des hommes, à Zurich pour la plupart, qui se situent à la gauche du parti socialiste, a commenté le même article. Les « Groupements patronaux vaudois » l'ont mis en vedette et leur communiqué a été repris en bonne place dans « La Suisse » et dans de nombreux jour-

naux où nous n'aurions jamais rêvé de pénétrer un jour, tel le « Journal de Bulle » par exemple. Notre but était d'ouvrir la discussion. Il est atteint. Mais la suite ?

Pas besoin d'être en souci : l'intérêt ne va pas retomber. Puisque, à fin mai, le peuple sera consulté sur la ratification du programme financier immédiat, le sujet restera au premier plan de l'actualité. Nous souhaitons quant à nous que ce « Sofortprogramm » soit repoussé, nous avons déjà dit pourquoi; mais il est clair qu'à la veille des votations nationales les susceptibilités seront très vives. Si le projet échoue, ce qui est vraisemblable, les vaincus voudront leur revanche. Dans cette atmosphère, rien ne pourra être construit qui soit durable; l'amour-propre des partis sabotera toute réforme. C'est pourquoi il faut souhaiter que les partisans et les adversaires s'engagent ce printemps en sachant réserver l'avenir.

D'autre part, le recours aux solutions provisoires est faux. Une réforme profonde ne pourra être introduite que par étapes. Les solutions intermédiaires doivent nous en rapprocher et non nous en éloigner. L'Europe sous nos yeux se construit de cette manière. Il n'y a pas d'autre méthode. Le provisoire, c'est le conservatisme. Nous aurons l'occasion de le montrer encore.

Parents pauvres de la civilisation du confort: les organistes

En hiver, on peut trouver encore un peu de fraîcheur chez les musiciens. Ils connaissent les méfaits des appartements surchauffés; les bois et les cordes de leurs instruments supportent mal l'air desséchant. Donc vous entrez et vous croyez qu'il fait froid. Il ne fait que frais. L'épINETTE cohabite avec l'humidificateur.

Nous étions chez un organiste. C'est que nous cherchions l'explication d'un curieux phénomène. L'orgue est un des instruments qui connaît la plus grande vogue chez les jeunes. En voici un exemple chiffré que nous empruntons à un numéro récent de l'Ordre professionnel (19.11.1966) : « Deux crescendos dans le commerce américain d'instruments de musique. La guitare : 9 millions vendues en 1965, contre 2,6 en 1955, soit un progrès de 250 %; l'orgue : il y a 4 millions d'organistes amateurs, contre 825 000 en 1955 (plus de 350 % d'augmentation) ». Avant d'avoir consulté les chiffres américains, nous observions chez nous ce renouveau. Un récital d'orgue réunit plus facilement un public d'amateurs qu'un récital de piano. Le disque a rendu ingrate la carrière de pianiste virtuose; car les enregistrements ont atteint une telle perfection, les concertistes sont soumis à une concurrence si effrénée, la maîtrise de l'instrument est telle, qu'il est difficile par son seul nom à l'affiche de réunir une centaine d'amateurs; le piano, dont le répertoire quoique riche ne s'étend que sur deux siècles, impose le vedettariat.

L'évolution de l'engouement pour l'orgue est inverse. Le disque a fait connaître un répertoire infiniment varié puisque l'orgue est un des instruments les plus anciens, même si l'enregistrement a popularisé surtout le répertoire du XVII^e et du XVIII^e. En même temps, la construction de l'instrument a obéi à de nouveaux critères techniques et esthétiques; on a renoncé à l'orgue romantique avec son attirail spectaculaire : la pédale d'orage, les anches libres et, héritée il est vrai de l'orgue plus ancien, la voix humaine avec son tremblant (mais si l'écriture pour orgue était moins sérieuse, quels effets au second degré, d'humour et de poésie mêlés, l'on pourrait tirer

encore de l'orgue romantique ! De même que la poésie moderne a fait un sort nouveau aux plus trépidantes images du XIX^e). Albert Schweitzer a été un des derniers organistes à faire connaître l'orgue romantique. Aujourd'hui on recrée l'orgue de Bach. Mais ces transformations, ces aller et retours font qu'il n'y a pas deux orgues semblables. L'interprétation garde ainsi un côté artisanal en raison des qualités toujours singulières de l'instrument. Nous nous entretenons avec Lionel Rogg des amateurs d'orgue, de ce public nouveau, jeune, laïc ajoutait-il (l'orgue est presque toujours dans l'église, mais les auditeurs ne se recrutent plus parmi les pratiquants du culte exclusivement) et il nous quittait une heure et quart avant le début de son concert; il lui fallait prendre en mains avant le récital l'orgue qu'il connaissait mal.

S'il y a des amateurs d'orgue, qui sont les organistes ? C'était l'objet de notre hivernale curiosité. Les professionnels sont astreints à des études extrêmement sévères : on exige d'eux une formation de base en piano; ils doivent aller jusqu'à la classe supérieure. Ensuite viennent pour l'obtention du diplôme d'orgue six classes, qui représentent quatre ans d'études à plein temps; des connaissances théoriques poussées en harmonie, en contrepoint, en fugue, en composition sont requises. Et enfin l'organiste doit être capable de maîtriser l'improvisation. (Une des raisons peut-être du succès nouveau de l'orgue : il est le seul instrument de musique classique qui laisse, comme le jazz dans son domaine propre, une part si belle à l'improvisation). En travaillant à plein temps, un organiste ne termine pas ses études avant vingt-deux ou vingt-trois ans. L'effort auquel il s'astreint est de niveau universitaire, et même il répond aux exigences de deux facultés différentes.

Quel est alors son emploi dans la société ?

On lui impose d'abord une sorte de statut ecclésiastique. A Genève, c'est le consistoire qui discute les

(Suite page 4)

Bi-mensuel romand
N° 65 12 janvier 1967 Quatrième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Jean-Claude Favez
André Gavillet
Henri Galland
Marx Lévy
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 66 sortira de presse le jeudi 26 janvier 1967

Les Vingt-trois

(Suite de la page 3)

mais, par leur fonction même qui est la coordination, ils sont omniprésents, d'où leur classement supérieur. Enfin la diplomatie suisse, comme il se doit, apporte à des industries qui travaillent à l'échelle internationale ses compétences, ses cautions : Paul Ruegger (Winterthour et Réassurance), Gérard Bauer (grand patron de l'horlogerie, présent chez Suchard); MM. Hotz, Petitpierre, et Burckhardt font partie des vingt-trois.

On repère les premiers signes d'une intégration d'éléments venus de l'Université, mais en Suisse ce n'est encore qu'une amorce. C'est plutôt l'Université qui va au-devant de la haute bourgeoisie. Il n'est pas de manager qui ne soit docteur honoris causa.

Quelques autres caractéristiques

Au niveau où nous sommes placés, où apparaissent les coordinateurs et les chefs d'état-major, ces hommes sont dans leur grande majorité des quinquagénaires ou des sexagénaires. Tous de formation universitaire. Des juristes et des économistes dans la grande majorité; quelques ingénieurs : Wolfer, Schmidheiny, Sulzer. Presque tous sont officiers, mais plutôt de modestes galons.

La prédominance allemande est écrasante, et il faut descendre dans la strate inférieure de cette bourgeoisie pour voir apparaître les Romands qu'on découvre surtout dans la chimie, la métallurgie genevoise, et la banque privée.

Ces grands bourgeois sont peu connus du public. Beaucoup ne tiennent pas à figurer, même dans le « Who's Who Switzerland ». Ni notre presse, ni nos traditions ne permettent de mettre en vedette leurs réceptions, leurs mondanités, qui restent très fermées. On ne compte parmi eux aucun play-boy de classe internationale ! L'égalitarisme n'est pas dans les revenus, mais encore dans les mœurs. Les collections de peinture de haute valeur sont le luxe le plus couramment affiché.

Ainsi à travers cette bourgeoisie, à l'âge industriel, survit une sorte d'aristocratie qui déjà sous l'ancien régime et les corporations fit de Bâle et de Zurich de grandes villes européennes et renaissantes. Cette capacité d'adaptation est certainement une des plus remarquables réussites de la bourgeoisie suisse, qui, du XIX^e siècle à nos jours, sut prendre le relais.

IV Incidences politiques

Politique et association professionnelle

Ce qui, chez ces hommes, nous intéresse, en fin de compte, ce n'est pas leurs Renoirs, leurs Cézannes, leurs Picassos, mais leur influence sur notre destin national.

Dans la vie politique, ils interviennent discrètement : un Petitpierre fut conseiller aux Etats et conseiller fédéral, un Celio était conseiller national, un Obrecht est conseiller aux Etats, un Robert Bühler (n° 13), conseiller national; ils ont eu fourni des cadres au parti radical, mais leur pouvoir est trop grand pour qu'ils aient le goût de l'intervention politique directe; ce n'est plus la bourgeoisie d'affaires qui va à la politique; c'est la politique qui va à elle : certains titres politiques sont devenus des moyens d'obtenir des mandats privés. En revanche, même aux plus hauts échelons, ils tiennent à être présents dans les associations économiques. Albert Dubois est président de l'Union centrale des associations patronales, Eberhardt Reinhardt siège au comité de direction de cette même association; il est vice-président de l'Association suisse des banquiers. A l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Robert Bühler représente les constructeurs de machines; sont membres du Vorort de cette association, Max Schmidheiny depuis 1946, Georg Sulzer, depuis 1954, et enfin Hans Robert Schwarzenbach en est le président. A travers ces associations ils pèsent de tout leur poids sur la vie suisse. Ils y font une politique de présence. Ajoutons encore, fait remarquable, que sur les vingt-trois, cinq font partie du Conseil de la Banque natio-

nale suisse, soit M. Käppeli, qui siège aussi au comité, MM. Schulthess, Schwarzenbach, S. Schweizer, G. Sulzer, auxquels il faudrait adjoindre M. Karl Obrecht, omniprésent et qui siège aussi au comité. (cf. annuaire de la Confédération 1965).

Position de force

Mais leur pouvoir, ils le tiennent surtout d'une situation de fait que l'on peut résumer ainsi :

— une intégration très poussée de toutes les forces vives du capitalisme suisse, nous l'avons montré suffisamment, sans contrepoids important dans l'économie collective, qu'elle soit publique ou privée, sauf dans le commerce (USC - Migros). Cette coordination est plus étroite encore que ne le font apparaître les liens familiaux et bancaires. Il faudrait consacrer toute une étude au rôle de certaines holdings dans la répartition des risques et des influences. Sur une échelle privée, en dehors de tout contrôle démocratique, le capitalisme suisse planifie notre économie.

— une intégration très poussée dans le capitalisme international. Comme le fait justement remarquer M. Erard, la Suisse n'est pas, certes, ainsi qu'on le dit quelquefois naïvement, le coffre-fort de la bourgeoisie mondiale; nos banques ne détiennent que le 2,3 % des richesses du monde. Leur activité principale n'est pas le recel. Le capitalisme suisse est à la fois industriel et financier; il crée des filiales; il gère des participations; mais pour se développer, il doit inspirer confiance au capitalisme international; et il s'y emploie. Aussi ne cesse-t-il pas de répéter, de bonne foi, que toute contestation de ses droits ne fait que nuire à la prospérité commune.

C'est pourquoi M. Erard écrivait : « Il apparaît donc que notre bourgeoisie est actuellement la maîtresse irremplaçable de nos destinées, et l'on ne peut que souhaiter qu'elle ait des vues suffisamment larges et progressistes ».

Nous ne nous contentons pas du souhait.

Deux affrontements

Jusqu'à aujourd'hui la bourgeoisie suisse a gouverné avec le minimum de concessions. Nous l'avons dit, dans un numéro récent. Mais il n'en ira plus de même sur deux points.

Tout d'abord, elle est placée devant le choix européen. Ce choix est d'une telle importance qu'elle ne saurait en décider seule.

Ensuite, les réformes intérieures, à commencer par la réforme fiscale, doivent remettre en question certaines faveurs auxquelles elle a jusqu'ici tenu.

L'intelligence de cette bourgeoisie n'est pas innée; il n'y a aucune raison de s'en remettre à elle. Certes, malgré sa parcimonie, elle peut se vanter d'avoir contribué à l'élévation du niveau de vie national. Mais la réussite lui a conféré des privilèges, depuis quelques années abusifs.

La gauche suisse ne peut prétendre la détrôner. En revanche, il est dans ses possibilités de la contraindre à la discussion.

Si cette bourgeoisie omnipotente, feutrée, confidentielle croit tenir à elle seule le secret de l'avenir national, elle n'est pas intelligente. Or nous craignons que la prospérité ne l'ait rendue entêtée.

Et c'est elle qu'il faudra, ces prochaines années, affronter.

- A, harmonium de campagne
- B, orgue de campagne
- C, orgue suburbain
- D, orgue urbain

Le salaire dépend de ces catégories. Mais on fait encore le compte des services qui peuvent être exigés : 60, 100, 120 services. Un service comprend trois pièces ! Certains postes, la Cathédrale de Lausanne ou Saint-Pierre à Genève, offrent des statuts particuliers.

Mais à vouloir rétribuer selon une même échelle de salaires fort étroite l'institutrice émérite qui tient l'harmonium comme d'autres font la quête et des musiciens de très haute valeur, on aboutit à d'étonnantes injustices.

Nous découvrons donc la situation d'un de ces musiciens, à Lausanne, titulaire d'une paroisse recherchée. Salaire de base annuel 5000 francs pour cent-vingt services. En plus, les services extraordinaires, les morts, les mariages, dans les bons mois (Bach déjà se plaignait des saisons à petite mortalité). En plus, les innombrables leçons particulières pour faire vivre sa famille. La somme de ces efforts donne 1500 francs par mois en moyenne, mais avec des mois creux.

Au moment où une jeunesse plus laïque que pieuse redécouvre les beautés de l'orgue, ne pourrait-on pas offrir un statut laïc aux quelques grands organistes que nous connaissons ? Cela signifierait tout simplement qu'ils pourraient disposer d'un salaire équivalent à celui d'un musicien attiré de l'O.S.R. ou de l'O.C.L.

Ces hommes surtout devraient jouir d'une liberté qui leur permet de jouer un rôle d'animateurs de la vie musicale. Que l'on songe à l'influence d'un Blanchet à Saint-François, d'un Barblan à Saint-Pierre, aux admirables maîtres de chapelle que furent pendant la guerre notamment Charles Fallier à la Cathédrale de Lausanne, Pidoux aux Terreaux; on pourrait attendre beaucoup pour l'animation de la vie culturelle de musiciens libérés d'étouffantes servitudes alimentaires.

L'Allemagne nous en offre un exemple. Dans quelques villes, chaque jour, à la même heure, au même lieu se donne un concert d'orgue; chaque jour aussi se renouvelle le public d'auditeurs.

Trois ou quatre virtuoses de l'orgue libres de se consacrer entièrement à leur art, ce serait plus important encore que le renforcement de l'effectif de telle ou telle section d'un orchestre officiel. Dans une ville et dans un quartier, quel « effet multiplicateur » ne provoqueraient-ils pas ?

Il suffirait pour cela qu'ils aient de quoi vivre sans avoir à compter sur la mort de leur prochain.

Annexe

Les orgues domestiques

Un des mérites de l'Exposition nationale de 1964 a été l'édition et la gravure de disques consacrés à la musique populaire suisse. On y trouve notamment un air « Uf de Berge möchte i läbe » interprété sur un orgue domestique.

Cette curiosité helvétique mérite d'être connue. La notice accompagnant le disque apporte les précisions suivantes :

« Les buffets d'orgues du Toggenbourg occupent une place à part parmi les instruments de ce type dont on ne joue pas dans les églises. Alors qu'ils sont pour ainsi dire inconnus à Berne et en Appenzell, on en a dénombré environ 60 dans le Haut-Toggenbourg, construits entre 1750 et 1850 et comprenant généralement 2, 4, 4 1/2 et 6 registres, rarement davantage. Bien que ces instruments aient trouvé place dans la pièce principale, leur grandeur était très limitée par la dimension des maisons paysannes; on les construisait malgré cela comme des orgues d'églises. Ils étaient richement peints et ornés. La Réforme a contribué à leur diffusion. Dans les régions rattachées à Zurich, la musique qu'on y jouait était limitée à l'accompagnement des psaumes. Lorsqu'en 1800 les protestants autorisèrent à nouveau l'emploi des orgues durant le service religieux, la construction de buffets d'orgues devait soudain cesser. »

Les organistes

(Suite de la page 1)

normes des contrats; dans le canton de Vaud, c'est le synode, mais les salaires en vertu de la non-séparation de l'Eglise et de l'Etat sont à la charge des communes.

Selon la méthode administrative, on procède alors à des classifications, qui ont pour résultat de comparer ce qui n'est pas comparable. On distingue donc les catégories suivantes :